

MA SŒUR SE MET EN DANGER

Par Toto51 Postée le 12/06/2023 22:15

Bonsoir, Ma sœur qui a 35 ans se met en danger, elle consomme énormément d'alcool, prend des anxiolitiques, des antidépresseurs et suis un traitement assez conséquent de methadone. Elle a fait plusieurs passages aux urgences, retrouvée dans des états inquiétants, ils la laissent ressortir aussitôt dégrisée, son médecin traitant ne semble absolument pas agir. Elle n'est pas dans la démarche de se soigner. Que faire avant qu'un vrai drame ne se produise? Merci

Mise en ligne le 15/06/2023

Bonjour,

Nous entendons tout à fait votre inquiétude concernant la santé de votre soeur. Il est très difficile de faire partie de l'entourage d'une personne qui consomme, particulièrement lorsque celle-ci ne souhaite pas se faire aider. Ces situations génèrent un sentiment d'impuissance très douloureux pour les proches et nous allons tenter de vous aider au mieux avec cela.

L'organisation des soins en addictologie ne permet pas de faire hospitaliser une personne qui ne le souhaite pas sans son consentement. Le seul cas où cela est possible est l'hospitalisation en psychiatrie, et il faut alors qu'un médecin psychiatre évalue cette nécessité et enclenche le processus.

Il est possible de demander l'intervention d'un psychiatre en faisant appel au SAMU lors d'une situation à crise mais bien souvent, lorsqu'il y a eu une consommation de produits, les patients sont redirigés vers les urgences pour quelques heures comme vous le décrivez.

En tant que proche, vous pouvez donc difficilement faire plus que de veiller au maintien du lien et de la relation, et cela reste une aide très importante en soi que l'on a tendance à oublier.

Pour vous aider à faire face à cette situation, vous pouvez recevoir de l'aide en tant que proche. Il est possible de demander du soutien et des conseils dans un centre de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA). Ces lieux sont gratuits et reçoivent l'entourage des consommateurs/consommatrices en entretien individuel.

Vous pouvez trouver un CSAPA à proximité de chez vous en suivant le lien "adresses utiles" indiqué en fin de réponse.

Nous vous joignons également un lien vers nos forums sur lesquels vous trouverez une communauté très impliquée qui échange conseils, soutien, informations, ainsi qu'un lien vers un article de notre site internet qui complète les réponses apportées ici.

Nous espérons avoir pu vous aider dans votre démarche et vous souhaitons beaucoup de courage,

Bien à vous,

En savoir plus :

- Forums Alcool info service
- Adresses utiles du site Alcool info service
- Article - Comment être aidé en tant que proche ?